



## Désignation d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique d'achat sur les actions SQLI lancé par DBAY Advisors

**SQLI (FR0011289040 - SQI) annonce que le cabinet Finexsi a été désigné en qualité d'expert indépendant appelé à se prononcer sur les conditions financières du projet d'offre publique d'achat qui serait déposée par DBAY Advisors.**

À la suite de l'annonce du projet d'offre publique volontaire sur les actions SQLI par DBAY Advisors (« DBAY »), actionnaire de SQLI à hauteur de 28,6% du capital, dont les détails figurent dans les communiqués de presse publiés par DBAY et SQLI en date du 23 septembre 2021 (l'« Offre »), le Conseil d'administration de SQLI a décidé, conformément aux dispositions de l'article 261-1, I 4° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), de désigner le cabinet Finexsi en qualité d'expert indépendant en vue de l'établissement du rapport sur les conditions financières de l'Offre, conformément aux dispositions des articles 261-1 I et suivants du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF DOC-2006-08, telle que modifiée le 10 février 2020.

Le Conseil d'administration a suivi la proposition faite par le comité ad hoc constitué par le Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 261-1 III du règlement général de l'AMF et composé des membres suivants :

- Brand & Retail représenté par Madame Nathalie Mesny – Administrateur indépendant - Président du Comité ad hoc ;
- Madame Véronique Reille Soult – Administrateur indépendant ;
- Madame Ariel Steinmann – Administrateur indépendant.

Le Conseil d'administration de SQLI se réunira à nouveau pour émettre un avis motivé sur l'Offre, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant et de l'avis du comité social et économique. Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du Conseil d'administration figureront dans le projet de note en réponse qui sera établi par SQLI et soumis au visa de l'AMF.

### ***CONTACT DE L'EXPERT INDEPENDANT***

Cabinet Finexsi

Monsieur Olivier Peronnet / Madame Adeline Burnand

14 rue de Bassano, 75116 Paris

01 43 18 42 42 – [olivier.peronnet@finexsi.com](mailto:olivier.peronnet@finexsi.com) – [adeline.burnand@finexsi.com](mailto:adeline.burnand@finexsi.com)

**SQLI publiera son chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, le 26 octobre 2021, après Bourse.**

Recevez gratuitement toute l'information financière de SQLI par e-mail en vous inscrivant sur : [www.actusnews.com](http://www.actusnews.com)

**A propos du Groupe SQLI :** Créée en 1990, SQLI est un groupe européen de services digitaux qui accompagne les grandes marques internationales dans la création de valeur par le Digital.

Ses équipes créatives et techniques s'engagent à offrir aux clients, consommateurs ou usagers, des expériences inédites et engageantes en s'appuyant sur le meilleur des technologies et méthodologies ainsi que sur leurs compétences et convictions. Elles conçoivent, développent et déploient des architectures solides et performantes qui améliorent l'agilité des entreprises, augmentent leur efficacité et favorisent leur croissance.

Ses 2 000 collaborateurs sont répartis dans 13 pays : France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Danemark, Espagne, Maroc, Maurice et Dubaï. En 2020, le groupe SQLI a réalisé un chiffre d'affaires de 214 M€. SQLI est cotée sur Euronext Paris (SQI) depuis le 21 juillet 2000.

<https://www.sqli.com>

Suivez SQLI sur [LinkedIn](#)

Suivez SQLI sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

RELATIONS INVESTISSEURS

**OLIVIER STEPHAN** – 01 85 64 20 20 – [OSTEPHAN@SQLI.COM](mailto:OSTEPHAN@SQLI.COM)

**JEROME FABREGUETTES-LEIB** – 01 53 67 36 78 – [JFL@ACTUS.FR](mailto:JFL@ACTUS.FR)

RELATIONS PRESSE FINANCIERE

**DEBORAH SCHWARTZ** – 01 53 67 36 35 – [DSCHWARTZ@ACTUS.FR](mailto:DSCHWARTZ@ACTUS.FR)